6me ANNÉE N° 41 PARAIT LE SAMEDI 11 Octobre 1890

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,20
Commerciales (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

La Rétribution du Mandat de Député

Nos députés et sénateurs touchent, à titre d'indemnité, une somme annuelle de neuf mille francs. Beaucoup de gens, parmi leurs électeurs, trouvent que c'est payer fort cher le travail de particuliers qui ne font pas grand'chose. D'autres, au contraire, pensent que pour ce prix-là, il est difficile d'avoir des hommes de valeur, le moindre avocat de tribunal civil, ou n'importe quel médecin de chef-lieu d'arrondissement ayant une bonne clientèle, pouvant facilement en gagner autant, avec cette circonstance qu'ils ont moins de dépenses que le député qui doit habiter Paris sept ou huit mois de l'année, tout en conservant sa maison de province.

Il est certain que l'appât de neuf mille francs par an, assurés pendant 4 ans, sans compter le vague espoir d'un casuel, « d'affaires » quelconques, qu'à travers les brouillards de la province on entrevoit gonflées de millions, — il est certain, disons nous, que cet appât incite beaucoup de fruits secs ou verts — à se lancer dans la politique, qui dès lors devient une carrière plus lucrative que l'élevage des lapins. On en pose alors à ses électeurs.

La rétribution, par l'Etat, du mandat législatif ou sénatorial influe peut-être sur le niveau intellectuel de nos assemblées parlementaires, mais il n'est pas bien certain que sa gratuité favoriserait la constitution d'une élite d'intelligences et de capacités. Cette gratuité risquerait peut-être d'éliminer du Parlement, des hommes dignes d'y tenir une place remarquable. Les deux systèmes ont donc des inconvénients. La rétribution excite des cupidités. Elle fait, de la politique, un métier, où viennent échouer les ratés des autres carrières, ce qui a fait dire que le régime de démocratie favorise l'éclosion de la « médiocratie ». L'autre système, celui de la gratuité, aurait peut-être l'inconvénient de reconstituer une sorte d'aristocratie parlementaire dont l'influence aurait ses dangers.

Le problème de l'indemnité pour les fonctions électives est donc très ardu. On pourrait peut-être diminuer certains des inconvénients de la question argent en reculant l'âge de l'éligibilité.

En reculant jusqu'à 40 ou 45 ans l'âge de l'éligibilité pour les membres du Parlement, on arriverait, croyons-nous, à relever le niveau intellectuel de nos assemblées politiques, niveau qui baisse de jour en jour. A cet âge, l'aspirant a la vie politique a déjà fait ses preuves. Souvent même, il s'est déjà créé une position indépendante, et a pu se préparer par un stage dans les assemblées municipales ou départementales. Il connait les hommes, il a la pratique des affaires, l'aptitude à résoudre les difficultés, sans rien casser ni froisser. Ce sont là des qualités, fruit de l'expérience, et que l'on n'a que rarement de vingt-cinq à trente-cinq ans. Il y aurait alors moins de gens se lançant dans la politique pour en vivre. Les candidats seraient mieux connus. Ils auraient derrière eux un acquis que l'on pourrait juger.

Il y aurait bien encore une solution : ce serait de faire payer par le collège électoral l'indemnité du candidat déclarant qu'il n'a pas le moyen de représenter gratuitement ses mandats. La charge serait minime, puisqu'il n'y a pas en France un seul collège électoral qui ait moins de quinze ou vingt mille électeurs inscrits. Cela ne ferait pas plus de deux ou trois francs par électeur et par législature. Ce serait à eux, alors, à juger si le candidat de leur choix vaut le léger sacrifice qu'ils auront à faire.

P. B.

LA DISCIPLINE MILITAIRE

Un réserviste vient d'être condamné à mort par le conseil de guerre siègeant à Nantes : ce réserviste, deshabitué de la vie de caserne, à refusé de faire une corvée quelconque et, finalement, a levé la main sur son caporal.

Réserviste ou non, la dicipline militaire s'impose à tous : sous aucun prétexte, et moins que jamais, il est impossible de la laisser se relâcher.

Les prescriptions du code de justice militaire sont formelles : le malheureux réserviste n'a plus de recours que dans la clémence du Président de la République que ses juges eux-mêmes sollicitent pour lui et, sans doute, elle ne lui sera pas refusée.

Mais voici un fait bien autrement grave : un ancien officier français, mis en réforme par mesure diciplinaire, a commis le crime le plus abominable contre l'armée de son pays et contre son pays.

Il a organisé l'espionage, il a livré ou voulu livrer à l'étranger les secrets de la défense. Sa trahison est patente ; c'est une toute autre question de savoir si elle a été fructueuse pour ceux qui l'ont payée.

Mais le crime de l'ex-lieutenant est certain et particulièrement odieux — le plus odieux, en vérité, et le plus dangereux qui puisse être commis.

Or, qu'elle est la peine édictée pour un cas semblable par la loi de 1886 ? Un emprisonnement de un an à cinq ans et une amende de cinq cent francs à trois mille francs.

Ainsi, la mort pour le réserviste qui, dans un moment d'oubli a leve la main sur un caporal ; et pour l'espion qui fait métier de trahir son pays, qui vend la sécurité de l'armée, un peu de prison et une légère amende.

Le contraste est trop fort pour qu'on ait besoin d'insister. La loi de 1886 sur l'espionnage devra être rendue plus sévère.

Le cas de l'espion de Nancy semble démontrer qu'un misérable ne trouve pas dans cette loi, à défaut de sa conscience, la crainte salutaire qui l'empêcherait d'oser un pareil forfait.

CHOSES AGRICOLES

Ne les Ecoutons pas

Tout le monde connait cette catégorie de gens qui sont toujours prêts à critiquer ce qu'on fait sous leurs yeux.

— Oh ! moi, vous disent-ils effrontément, si j'avais été à votre place, je n'aurait pas fait ci, je n'aurais pas fait çà. Vous avez orienté cette bâtisse vers le nord, moi je l'aurais dirigée vers le couchant ; vous avez taillé votre vigne de cette façon, moi je l'aurais fait de cette autre ; vous avez semé des navets dans ce coin, moi je les aurais relégués là-bas, contre ce bouquet d'arbres.

Impossible de les arrêter. Ce sont de vraies pies borgnes. Si encore ils changeaient parfois de ton ; mais non, ils ne savent qu'un air comme les crapauds qui annoncent la pluie.

Allez chez ces beaux parleurs, et cent fois pour une, vous êtes sûrs de trouver tout en désordre, et de voir que le mauvais goût le plus parfait régne partout chez eux.

Ils savent critiquer, mais quant à faire quelque chose, berniqué.

Toutes les fois que je me trouve en présence d'un de ces personnages — et cela m'arrive trop souvent comme à tout le monde — je ne puis m'empêcher de penser au monologue intitulé : « si la Garonne avait voulu, Lenturlu... ».

Car, s'ils avaient voulu, eux aussi, il n'est pas de choses dont ils n'eussent été capables. Oh ! il y a beau temps qu'ils auraient pris la lune avec les dents, s'ils l'avaient voulu. Ils l'auraient même mangée. Heureusement qu'ils ne l'ont pas voulu !

Si je parle d'eux, ce n'est pas qu'ils me semblent bien interressants, ni que leurs faits et gestes me paraissent dignes d'être racontés.

C'est au contraire pour mettre en garde tous les agriculteurs contre eux. Qu'ils ne se préoccupent pas de ce que peuvent penser ou dire Messieurs les critiques ? Le monde est à ceux qui travaillent, qui se débrouillent, qui marchent en avant, et non à ceux qui piétinent sur place. Tournons donc

© VILLE DE SISTERON

le dos aux blagueurs : nous n'avons rien à en apprendre, et les écouter ne peut que nous faire perdre un temps précieux.

C'est à l'œuvre qu'on connait l'artisan. Et si ce proverbe était vrai autrefois, à combien plus forte raison ne le serait-il pas dans notre siècle de réclame et d'électricité !

Beaucoup se laissent étourdir par le vacarme qu'on fait autour d'eux, et ne font rien de peur d'être critiqués. Quelle absurdité !

Que de fois j'ai vu des cultivateurs intelligents ne pas varier leurs récoltes, ne pas appliquer de méthodes nouvelles, et ne pas rompre avec la routine parce qu'ils avaient peur d'entendre un badaud stupide crier à leurs oreilles : « Moi, je ne le ferais pas ainsi ».

Je comprends qu'un lézard, en se dérobant dans les feuilles sèches, puisse provoquer un léger soubresaut chez celui qui croit avoir affaire à un serpent, mais, la surprise passée et le lézard reconnu, a-t-on jamais vu quelqu'un se préoccuper autrement de lui ou se détourner de son chemin ?..

Paul d'HUGUES.
de la Société des Agriculteurs de France

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

Sisteron

Garnison. — Jusqu'à présent, Sisteron jouissait du privilège d'avoir pour garnison un détachement commandé par un capitaine. Entrevaux n'avait que 20 hommes sous les ordres d'un lieutenant.

Aujourd'hui nous apprenons qu'à partir du 15 octobre courant, le capitaine avec son détachement va tenir garnison à Entrevaux, et que Sisteron sera réduit au contingent de 20 hommes commandéspar un lieutenant.

Comment expliquer ce changement ? Mystère et Municipalité ! !

Eclairage électrique. — Les travaux pour l'installation de la lumière électrique ont sérieusement commencé cette semaine et seront menés activement de façon à pouvoir inaugurer ce système d'éclairage le 1er février prochain, ou plus tard. Une partie du matériel pour la pose des fils est déjà arrivé.

— —

Au Palais. — Dans son audience de mardi dernier, le tribunal correctionnel de notre ville a prononcé les condamnations suivantes :

Pierre M. de Château-Arnoux, 8 jours de prison pour vol de récoltes.

Adrienne R. de Mézien, jeune fille délaissée, 1 jour de prison pour menaces de mort sous conditions envers son amant.

Variétés Sisteronaises. — Intéresser le public, le fixer par le bon goût, la variété du programme, tel est le but de la troupe Lyrique de notre concert.

Mme Marel, prend quelquefois *L'omnibus de la Magdeleine*, mais ne *tremble pas pour ça*, car c'est avec crânerie qu'elle nous dit la *chanson de la Cosaque*. M. Marel excelle en tous les genres il va *à droite, au fond*, et après ses *huit jours* de *clou* est encore très ingambé dans *Milord Gigue gigue*.

Cet artiste, qui a plus d'une corde à son arc, nous donnera dimanche ses projections lumineuses, dans un grand choix de sujets mécaniques et abracadabrant.

Mme Marguerite Arnoux dans la *fille du Régiment*, *l'Orage*, *Galathée* etc, est comme d'habitude bissée et rappelée.

Alcazar. — Jeudi a eu lieu dans cet établissement une soirée extraordinaire donné par M. Nerlow, un prestidigitateur comme on en voit peu, les tours qu'il présente donnent une illusion complète et son finement exécutés.

ETAT CIVIL
Du 2 au 9 octobre 1890.

NAISSANCES

Néant.

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

Gallissian, Charles Denis âgé de 49ans.

Un mot de la fin. — Deux journalistes, retour de Moscou, se rencontrent rue Brochant.

— Tiens, s'écrient-ils en chœur, nous ne nous étions pas vus encore dans cette *rue-ci !...*

Horrible ! n'est-ce pas ?

Statistique Médicale. — Sur 1.000 décés, il faut en porter au compte de la fièvre typhoïde : à Paris, 63 ; à Marseille, 149 ; à Troyes, 137 ; à Carcasone, 126 ; à Brest, 115 ; à Melun, 103. Tel est le bilan des villes approvisionnées d'eau malsaines. Dans les villes largement approvisionnées d'eaux pures nous trouvons 8 décés sur 1.000 à Lille 4 à Cambrai ; 4 à Châlons ; et 0.58 Vienne. Il n'est d'ailleurs ptus douteux aujourd'hui pour personne que l'eau est le véhicule le plus ordinaire des maladies infectueuses ; c'est pourquoi nous recommandons l'usage des eaux minerales naturelles. Pour généraliser et faciliter l'usage de ces eaux, nous donnons en prime une caisse de 50 bouteilles d'Eau de vals source « Les Célestins » contre mandat-poste de 15 fr. port en sus.

AUX SOURDS

Une personne guérie de 23 années de surdité et de bruits d'oreilles par un remede simple, en enverra gratis la description à quiconque en fera la demande à NICHOLSON, 4, rue Drouot, Paris.

MARCHE D'AIX
du 9 octobre 1890

Bœufs	1 55	à	1 68
Moutons du pays	1 73	à	1 77
Moutons africains	1 48	à	1 53
Rèserve —	1 63	à	1 67
Moutons de Gap	1 67	à	» »»
Moutons de Barcelonette	» »»	à	» »»
Moutons de Sisteron	» »»	à	» »»

Decret de la Beauté Parisienne

Nous, femmes de Paris, en chœur nous proclamons
Le gracieux *Congo* le meilleur des savons !
Lui seul peut conserver la fraicheur du visage,
Lui embaume bien la joue et le corsage.
Toutes les Parisiennes à Victor Vaissier

Dépositaires : MM. Fray et Saunier, 35, rue Tupin, à Lyon.

Etude de Me BASSAC, notaire à Sisteron

VENTES
DE GRÉ A GRÉ

A VENDRE grenier à foin et écurie pouvant servir de remise. Rue de la Coste.

A VENDRE grenier à foin et écurie pouvant servir de remise. Rue du Glissoir.

A VENDRE diverses propriétés arrosables, sises au Préaux. Propriétés, labour et vigne aux quartiers de l'Adrech, Nuirier et Baumas. Grandes facilités pour les payements.

ON DEMANDE A ACHETER une petite propriété d'agrément soit au quartier du Gand ou des Plantiers

A Vendre de Gré à Gré

UNE MAISON
Sise Rue Droite

Venant d'être remise à neuf

Composée de magasin et arrière-magasin, 1er et 2e étage

S'adresser à Me BASSAC, notaire

A LOUER
EN TOTALITÉ OU EN PARTIE
Rue de Provence

UNE MAISON
Composée d'un vaste rez-de-chaussée avec Jardin, 1er 2e et 3e étages

S'adresser à Me A. BASLAC, notaire

A VENDRE
1° Une partie de maison, rue Saunerie.
2° Un pré au Coudoulets.
3° Une propriété sise à l'Hubac de la Beaume.
4° Un Bosquet, quartier de St-Pierre.

Pour traiter, s'adresser à M. GIRAUD, Hypolitte Louis à Sisteron.

La grande librairie A. Maloine met en vente la 15e édition d'un ouvrage dont les précédentes éditions ont été enlevées en quelques mois : *Les Hernies et leur guérison*, du docteur Ramberd, de la faculté de Paris. Ce livre rend compte dans un style clair et précis, à la portée des personnes les plus étrangères aux

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

LES HORLOGES
de la Ville de Sisteron
(HISTORIQUE)

L'Horloge du Château ou de la Citadelle

1672. — 30 octobre. — Acte de quittance de la cloche de la Citadelle, signé par l'héritier de Cl. Perrin.

REFONTE

1675. — 10 May. — Doléances des habitants de la Coste portées au sein du Conseil général et tendant à obtenir la refonte de la cloche de la Citadelle attendu que l'horloge de la Place ne s'entend pas non seulement de la Coste, mais encore de la Saunerie.

Le Conseil décide la refonte de la cloche, donnant à cet effet plein pouvoir aux Consuls et au Conseil ordinaire.

1675. — 19 Octobre. — Une délibération nous apprend qu'en exécution de l'assemblée du 10 may, les Consuls ont trouvé un fondeur, que des pourparlers se sont engagés, que celui-ci se charge de refondre la cloche contre paiement de 200 livres ; la ville fournira les ateliers et les hommes nécessaires. " Mais lors de la précédente refonte, dit le consul Béraud, la ville n'a payé que 150 livres, alors que tout était à la charge du fondeur ».

L'assemblée émet le vœu que, dans le prix fait, soient compris : façon, salaire des hommes employés, etc., etc. — et confirme pleins pouvoirs donnés aux Consuls.

1675. — 21 Octobre. — Le fondeur Pierre Gourdan, de la ville de Marseille, s'engage à descendre et refondre la cloche de la Citadelle, en l'augmentant de " 2 quintalz métailh " moyennant la somme de 150 livres, dont moitié seront payables sitôt après la refonte et mise en place de la cloche, moitié après un an d'usage de la cloche. Ces dernières 75 livres seront portées à Marseille même.

Le fondeur fera remonter à ses risques et périls la cloche à sa place, la Communauté fournissant les cordes, des bois et des hommes. Si la cloche se rompt dans le montage ou avant une année d'usage, le fondeur devra la refondre de nouveau à ses frais.

Comme pour les refontes précédentes, un délai est assigné au maître fondeur pour l'achèvement de ce travail.

1676. — 8 Octobre. — Le fondeur Gourdan demande au Conseil ordinaire de la ville l'avance de 15 livres sur les 75 livres à payer encore le 22 novembre, moyennant quelle avance le fondeur se despartira de la condition du dit acte qui oblige la Communauté de porter le restant de la façon de ladite cloche à ladite ville de Marseille, et viendra recevoir le paiement, au terme, en cette ville de Sisteron. La proposition est acceptée et les 15 livres accordées aux conditions ci-dessus.

1752. — 12 Novembre. — Conseil Général. — Le sieur Melchior de Burle, un des consuls, informe le Conseil qu'il s'est entretenu avec des fondeurs de cloches arrivés à Sisteron, au sujet de la cloche de la Citadelle fêlée depuis quelques années et qu'il faut refondre attendu que seule elle annonce distinctement les heures au public, celle de la place ne s'entendant pas de bien loin. Le consul ajoute que les dits fondeurs paraissent fort entendus, à en juger par les nombreux certificats qu'ils fournissent ou plutôt qu'ils ont rapportés des divers points du royaume. Ces fondeurs demandent 150 livres pour fondre la cloche de la Citadelle, la Communauté fournissant matériaux, matière, attirail et ouvriers nécessaires. Le Conseil décide de faire fondre la cloche et même de l'augmenter.

(A suivre). G. TARDIEU.

© VILLE DE SISTERON

choses de la médecine, de nouveaux procédés de traitement et de guérison qui constituent un immense progrès médical.

Désirant que tous les intéressés puissent faire leur profit de cette lecture, le docteur Ramberd vient de renoncer à ses droits d'auteur représentant I fr. 55 centimes par volume vendu ; ce n'est donc plus que 45 centimes en timbres postes français ou étrangers qu'il suffira d'adresser à M. Maloine, 91 boulevard Saint-Germain à Paris, pour recevoir franco, sous enveloppe, cette brochure de plus de 125 pages, aussi utile qu'intéressante.

Le docteur Ramberd est également l'auteur d'un livre, qui à fait sensation il y a quelques mois, et où il traite de la guérison des maladies de la femme ; c'est ouvrage intitulé : *Les maladies de la femmes et leur guérison* est envoyée aux mêmes conditions que le précédent.

VARIÉTÉS

FRÉDÉRIC GUILLAUME 1er

Par M. E. LAVISSE

Le numéro de la *Revue des Deux Mondu* du 1er septembre offre à ses lecteurs une étude de M. Ernest Lavisse, directeur des Etudes historiques près la Faculté ès-lettres de Paris, sur Frédéric Guillaume 1er, fils de Frédéric le Fat, qui acheta de l'empereur d'Allemagne, duc d'Autriche, le titre de *Roi en Prusse*, et père de Frédéric II le Grand qui fit du *royaume des lizières* le compacte et solide Etat qui, par son industrie, la guerre, a su arracher deux provinces à la Erance et faire de l'Allemagne un nouvel empire dont la couronne est sur le front de l'héritier du roi-sergent.

Cette étude est un chef-d'œuvre de méthode, de verve descriptive, de pittoresque saisissant qui étonnera tous ceux qui ne connaissent pas la monographie de Sully du même maître. Heureux ceux qui ont entendu la parole précise, nette, colorée non par le luxe des images mais par le choix heureux des faits, et piquant des citations, brillante de naturel, d'esprit contenu, mais vif, mais saillant et dont l'impression ne s'efface plus. Ceux-là courent à ses écrits comme l'indigent au morceau de pain. On sortait de son cours frémissant de plaisir ; son expressive figure de camée antique arrêtaient les applaudissements, mais ils retentissaient dans nos cerveaux et nous irradiaient d'admiration.

Analyser une pareille œuvre, c'est en faire l'anatomie, c'est lui donuer la mort.

On a beaucoup vanté, non sans raison le style à relief imagé et pittoresque de M. H. Taine. J'ai sous les yeux son ouvrage, les *Origines de la France contemporaine*. Je l'ai lu, relu et étudié. J'ai admiré l'énorme talent de l'auteur, mais j'y constate l'effort, la tension continue, les évolutions savantes et mouvementées, je l'accorde, mais trop souvent tourmentées d'une phrase qui cherche l'effet, et, je l'avoue, qui le trouve. De cette lecture on sort ébloui, la tête nous tourne, et, dans le vertige, on ne se retrouve plus.

A lire l'étude de M. E. Lavisse, on se sent emporté comme Mazeppa dans un élan irrésistible. Point de phrases. Des propositions brèves, rapides, incisives, d'une précision qui burine la pensée et la grave dans l'esprit en traits ineffaçables.

Ce roi spirituel, original, pétri de finesse et de maquignonage, est saisi sur le vif, peint en pied, vivant, animant le récit, de sa brusquerie et de sa dévorante activité, de ses amusantes boutades. Le style ne vous laisse pas respirer : il brûle le papier, comme le roi de Prusse brûlait le temps. On s'acharne au plaisir de courir à la fin. On ferme le livre à regret. On reste sous l'enchantement. Mais dans la mémoire tout est distinct ; dans l'esprit tout est clair. Et l'on emporte avec soi le portrait marchant, remuant, bousculant, rudoyant, rabrouant, gourmant, bâtonnant au besoin, du modèle des rois d'affaires, économes, manufacturiers, agriculteurs, courbant l'administration à l'honnêteté et la forçant, au XVIIIe siècle, au temps des prodigalités et des pilleries; de produire *ein plus*, un plus dans la caisse royale.

Aux vérités dites sur le ton et avec la forme de la plaisanterie et de la causticité il me semble voir le muletier de Réate devenu empereur romain sous le nom de Vespasien, et ouvrant dans les fastes de Rome la dynastie des Flaviens.

On raconte qu'au sortir de la représentation de Cinna Napoléon avait dit à Talma : « Si Corneille avait vécu de mon temps j'en aurais fait mon premier ministre ». A voir M. Lavisse évoluer à son aise, comme le poisson dans la rivière et l'aigle dans le ciel, avec une compétence qui ne s'affiche pas et que l'on sent profonde à sa lucidité, au milieu des détails les plus compliqués de toutes les branches de l'administration, on se demandece qu'aurait l'homme fait du camp de Pultusk trouvant sous sa main l'histsrien du fondateur de la puissance prussienne.

Nous croyons pouvoir le dire avec une exactitude vraie, et tout esprit sincère et réfléchi nous approuvera, les hommes d'Etat soucieux de leur patrie, de sa prospérité, de sa puissance et de sa gloire, ne se lasseront pas d'étudier et d'approfondir ces pages d'histoire substentielles et nourries d'enseignements de toute sorte, ce sera le manuel des gouvernants.

6 octobre 1890.

Antonin PERRICHON.

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 9 octobre 1890.

Les tendances deviennent — meilleures. Les emploi des coupons provoque des achats qui font progresser le 3 o|o a 94.87 1|2. Le 4|2 fait 106,80.

Nous ne pouvons signaler que peu d'activité ou les actions de nos grands établissements financiers. Mais les cours se maintiennent avec fermeté. Le Crédit clôture à 1310. La Banque de Paris fait 865. La Banque d'Escompte continue de s'améliorer à 542,50. Le Crédit Lyonnais fait 778,75. Tout appel de fonds est absolument démenti. Le Crédit mobilier termine à 440. La Société Générale fait 503,75 ex-coupon. La Société de Dépots et comptes courants s'inscrit à 602,50 au comptant.

On comprend que, en face des revenus, si maigres de la rente et de la plupart des valeurs industrielles qui rapportent à peine 4 o|o pour les plus favorisées, l'épargne se porte avec plaisir sur des valeurs d'avenir telles que l'action de la Silver Glance dont le prix est inodique et à la portée de toutes les bourses. Quand ou considère les rapports des ingénieurs et des autorités les plus compétentes ou est frappé des bénéfices réservés aux porteurs.

Au reste de la Compagnie ne demande que la somme structement nécessaire à l'exploitation et il faut savoir rendre hommage à l'honorabilité des fondateurs.

Sur les obligations de Porto-Rico les cours se maintiennent en bonne tendance et de nombreux échanges s'effectuent aux environs de 292, 50.

Les chemins Economiques font 418.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ

LAVAGE, NETTOYAGE

LESSIVE PHÉNIX

0f50c LE PAQUET 1 KILOG

LIBRAIRIE, PAPETERIE
FOURNITURES DE BUREAU

J. MICHEL

ASTIER FILS

SUCCESSEUR

Place de l'Horloge — SISTERON

M. ASTIER Fils ayant pris la suite de commerce de M. Michel, informe sa clientèle qu'on trouvera dans son magasin un assortiment complet des **Livres classiques**, **Ouvrages littéraires**, **Imagerie**, **etc.**, à des prix modérés.

Demandez à PARIS
A LA MAISON DU
PONT-NEUF
RUE DU PONT-NEUF — PARIS
Le Nouveau Catalogue *et les* Gravures *des Vêtements pour Hommes et Enfants.*
1890 HIVER 1891
Envoi Gratis et Franco
QUELQUES PRIX DU CATALOGUE

PARDESSUS Edredon mode doublure satin 19f
COMPLETS Forte draperie indéchirable 21f
PANTALONS Haute Fantaisie 9f25
VESTONS Cheviotte drapée doublés tartan 13f75
JEUNES GENS Pardessus ou Costume 19f
Tout Vêtement EXPÉDIÉ ne convenant pas, l'argent en est retourné de suite par Mandat-Poste
ENFANTS Costume ou Pardessus Drap nouveauté 5f90

Expédition franco de port dans toute la France à partir de 20 francs.
DEMANDEZ LE CATALOGUE AUX DIRECTEURS DE LA
Maison du PONT-NEUF, PARIS
PAS de SUCCURSALES

BOULANGERIE MARSEILLAISE
H. PELLEGRIN, Fils
Place de la Mairie — Sisteron
PAIN DE LUXE
Dépôt de Fécule de Riz

La Phthisie Pulmonaire
et la Bronchite Chronique

Ces deux terribles fléaux qui fournissent chaque année un tel appoint dans la statistique de la mortalité, ont fait l'objet d'une étude spéciale par le docteur *Jules Boyer* ex-interne des Hôpitaux.

Réunir en une seule brochure de 160 feuillets les observations sur ces maladies, depuis leurs causes, leurs symptômes, leurs diagnostiques jusqu'à leur remède, mettre le malade à mesure de se soigner lui-même, tel a été le but de ce savant praticien. Il l'a fait dans un style qui, quoique médical, n'en est pas moins à la portée de tous ! Des milliers de guérisons, même dans le cas ou le malade était condamné par les médecins, ont confirmé le succès de cette brochure (22e Edition) Envoi franco contre 1 fr. chez M. Jules Rabaul: à Paris, 58, rue Rochechouart.

Vendanges 1890

VENTE DE RAISINS
DE BONNES PROVENANCES
Conditions avantageuses
S'adresser à M. Lucien GAUBERT, bourrelier, rue de Provence, Sisteron

SUITE DE COMMERCE
Eloy MOYROUD
Négociant à Sisteron
A LOUER DE SUITE
S'adresser à M. Louis BONNET liquoriste rue Porte-de-Provence

a céder de suite
CAFE-BILLARD
AVEC SON MOBILIER
Situé Rue Saunerie
Ce café des plus anciens possède une Belle Clientèle
S'adresser au Bureau du Journal

Moi, Anna CSILLAG

Avec **mes cheveux Loreley** longs de 185 c. que j'ai obtenus après un emploi de 14 mois de la pommade inventée par moi-même. Cette pommade est le seul **remède** contre la **chute** des **cheveux**, pour en **favoriser** la **croissance**, pour la **fortification** du **cuir chevelu** ; aux **hommes** elle donne une **belle** et **forte barbe pleine** et procure, après un emploi assez court, un **luisant** naturel et une **croissance abondante** aux **cheveux** et à la **barbe** ; elle les empêche de devenir **gris** jusqu'à l'âge le plus avancé.

Prix d'un pot : 2, 3 et 5 fr.

Envoi journalier par la poste contre envoi du montant ou contre remboursement à la fabrique

CSILLAG & Co
Paris 54, Rue Lafayette, Paris
où toutes les lettres doivent être adressées
Madame Csillag est elle-même la vendeuse

PILULES
BEECHAM

Contre les maladies du **foie**, de l'**estomac** ou des **nerfs**. La première dose soulage en quelques heures sans interrompre ses occupations. Laxatives et dépuratives, elles débarrassent le corps des *glaires*, des *humeurs* et des *déchets* que l'alimentation y a accumulés et qui sont la source de la plupart de nos maux. Les **Pilules Beecham** *purifient le sang* et en *régularisent* le cours. A ce dernier titre, elles se recommandent particulièrement à l'usage des dames. Ce sont là des effets reconnus par des milliers d'attestations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse cinq millions de boîtes.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Helens (Angleterre)
Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée
SEULS REPRÉSENTANTS POUR LA **France** ET SES **Colonies** :
Ph. Anglaise des Champs-Elysées, 62, Aven. des Champs-Elysées *et Pharmacie* **HOGG**, 2, Rue Castiglione, PARIS
Détail dans toutes les Pharmacies
PETITES BOITES 1 f. 50c.

LA RÉUNION INDUSTRIELLE
A. G.
CONTRE L'INCENDIE
SIÈGE SOCIAL :
29, Rue Richelieu, Paris
DEMANDE DES AGENTS
Fortes remises et gratifications

© VILLE DE SISTERON

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX.

Le MELROSE rend positivement aux cheveux gris et blancs leur couleur de première jeunesse et enlève les pellicules. En flacons de deux grandeurs, prix très modiques.—Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel (ci-devant 92 Bd. Sébastopol), Paris.

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Républicain Quotidien

PARAISSANT A MARSEILLE

Treizième Année

Service télégraphique des plus complets par un Fil Special propriété du Journal. — Compte-rendu des Chambres. — Informations politiques. — Rédaction composée d'éminents écrivains. — Chroniques Locales et Régionales. — Nouvelles commerciales, maritimes, artistiques et financières. — Feuilletons des meilleurs auteurs.

ARRIVANT A LA PREMIÈRE HEURE DANS LES ALPES

Prix 5 Centimes

MARSEILLE ---- 42, RUE GRIGNAN, 42. ---- MARSEILLE

Maladies du CŒUR
HYDROPISIE
JAMBES ENFLÉES
ASCITE

Traitement et Guérison sans ponction par le D^r NOBLET

En quelques jours les battements du cœur, les palpitations, l'enflure des jambes et du corps disparaissent entièrement, le sommeil redevient paisible et la respiration normale.

Demander l'intéressante Brochure accompagnée des attestations envoyée franco à toute demande adressée au D^r NOBLET, 49, Rue Ste-Anne, Paris.

Consultations tous les jours de 2 à 5 heures et par Correspondance. *Succès constants et certains*

ÉVITER LES CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
EXIGER LE VÉRITABLE NOM

SI
PRIX D'HONNEUR
80 MÉDAILLES

vous voulez un beau

VEAU	(à chair très blanche)	bien	GRAS GROS LOURD
POULAIN		bien	FORT MUSCLÉ ROBUSTE
PORC		bien	GRAS GROS LOURD
AGNEAU		bien	GRAS GROS FORT

La Crémeine de ALFRED DUDOUY ✻ ✻ Agr^ts et^rs des Agriculteurs de France, est fabriquée par **ROQUES et C^ie, au Mans**

ACHETEZ pour leur ÉLEVAGE et l'ENGRAISSAGE *la très nourrissante* **CREMEINE** coûtant **6 fois moins cher** et remplaçant **avantageusement** le lait maternel

10.000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromages. **Augmente** le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers.

Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concess^rs de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de CREMEINE contre mandat-poste 25 kilos = 16 francs (mandat-poste) 50 kil. : **31 fr.** mandat-poste ; 100 kil. : 60 fr. — **8** francs adressés à **ROQUES & C^IE** Gros et Détail 75 RUE WAGRAM, 75 **AU MANS** (SARTHE)

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le **ROYAL WINDSOR**, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

SAINTOIN
FRÈRES

ORLÉANS, *Maison fondée en 1760*, ORLÉANS

Chocolat Saintoin
Curaçao Saintoin

SOULAGEMENT IMMÉDIAT ET GUÉRISON RAPIDE
DES DOULEURS DE

RHUMATISME

ARTICULAIRE AIGU OU CHRONIQUE

et des Maladies ayant une affinité avec le Rhumatisme

GOUTTE, GRAVELLE, NÉVRALGIE SCIATIQUE

PAR LE

BAIN ROMAIN

ANTI-RHUMATISMAL

N'exigeant l'emploi d'aucune Baignoire spéciale

Le Bain **Romain**, actif et sûr, sans danger dans son emploi, n'a aucun des inconvénients des Médications internes. — Toutes les Douleurs rhumatismales siégeant dans un endroit quelconque du corps, dans les membres, les reins, les articulations, sont calmées dès le premier Bain et disparaissent sans risque de **réaction nuisible**, après 4 à 8 Bains, suivant l'intensité ou l'ancienneté de la Maladie. — **Il est aussi le préservatif le plus sûr contre les affections héréditaires.**

MODE D'EMPLOI SUR CHAQUE FLACON

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE
SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse
IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les
Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

JOURNAL DE LA SANTE
(CRÉÉ EN 1884)
PARAIT TOUS LES DIMANCHES

Organe de vulgarisation scientifique, peut être considéré comme le plus intéressant, le plus instructif et le plus utile des journaux de médecine populaire. 18 articles inédits dans chaque numéro.

JOURNAL DE LA SANTÉ

est le journal le plus répandu en France. Son tirage moyen dépasse **30,000** exemplaires par semaine.

Un comité médical composé d'éminents spécialistes, donne des consultations **gratuites** aux abonnés par la voie du journal.

ABONNEMENT : 6 FR. PAR AN

On s'abonne **sans frais** à tous les bureaux de poste et aux bureaux du *Journal de la Santé*, 16, rue de la Grange-Batelière, Paris.

Deux numéros spécimens sont envoyés gratis.

Le Gérant : Aug. TURIN

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON